

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Mesures pour s'attaquer à l'incivilité

Pas d'accord d'assimiler les actes d'incivilité à une vulgaire fatalité, l'exécutif imérien sollicite la mobilisation de tous pour lutter contre les actes d'incivilité. Notamment celle des parents d'élèves des écoles primaire et secondaire de Saint-Imier et des étudiants des domaines du Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff) à qui un courrier est destiné. Dans cette lettre, le Conseil municipal se dit persuadé que s'attaquer aux actes d'incivilité est l'affaire de tous et demande une vigilance constante. Le simple geste de laisser tomber négligemment un papier ou un mégot à même la chaussée complique la tâche des services publics et préterite le quotidien de chacun.

Ce constat tiré, l'exécutif imérien informe de son intention de densifier ses actions de prévention et de répression. Les premières verront les collaborateurs d'une agence privée de sécurité sillonner très fréquemment les rues de la cité et plus spécialement les abords des établissements de formation et des grandes surfaces. Les secondes se traduiront par un recours plus réguliers aux agents de la police cantonale. D'autres mesures sont également en cours de réalisation, tel que l'équipement de poubelles adéquates dans les lieux où elles manqueraient.

Nonagénaire

Le 6 février 2012, M. Nicolas Chiesa, chancelier municipal, et M. Yanick Courvoisier préposé au contrôle des habitants, se sont rendus au home la Roseraie, où ils ont eu le plaisir de rencontrer Mme Blandine Klopfer, pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Saint-Imier, mercredi 8 février 2012
(cm)